



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Boucher - U31 - Environnement économique, juridique et management de l'organisation - Session 2018

Proposition de Correction - Brevet Professionnel Boucher

| Matière : Gestion Appliquée

Session : 2018

Durée : 2h00

Coefficient : 4

Total Départ : 80 points

| Correction des Dossiers

DOSSIER 1 : JURIDIQUE

Dans ce dossier, il est demandé de traiter des aspects juridiques du contrat d'apprentissage ainsi que des obligations de l'employeur.

Question 1 : Distinguer salaire net et salaire brut

Il est demandé de :

- Définir le salaire brut comme la rémunération avant déductions (cotisations sociales, impôts, etc.).
- Définir le salaire net comme la somme perçue par le salarié après déductions.

Le salaire brut est le montant total de la rémunération avant déduction des cotisations sociales et impôts. Le salaire net est le montant que perçoit réellement le salarié après déduction de ces charges.

Question 2 : Définir un contrat d'apprentissage

Pour cette question, il faut :

- Présenter le contrat d'apprentissage comme un contrat de travail, spécifique à la formation professionnelle, permettant à un apporteur de transmettre un savoir-faire.

Un contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui permet à un apprenti de suivre une formation théorique et pratique en alternance, afin d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel.

Question 3 : Proposer trois obligations principales de l'employeur envers le salarié en contrat d'apprentissage

- Assurer la formation professionnelle de l'apprenti.
- Respecter les conditions de travail et rémunération minimales prévues par la loi.
- Faciliter les examens et l'accès aux formations.

Trois obligations de l'employeur :

1. Assurer une formation complète et de qualité.
2. Verser une rémunération conformément aux lois en vigueur.
3. Accompagner l'apprenti dans ses démarches administratives et éducatives.

Question 4 : Durée de la période d'essai pour un contrat d'apprentissage

La période d'essai pour un contrat d'apprentissage est généralement de 2 mois.

Question 5 : Utilité de la période d'essai

Pour le salarié et l'employeur :

- Pour le salarié : Tester les conditions de travail et vérifier l'adéquation au poste.
- Pour l'employeur : Évaluer les compétences et l'adaptabilité de l'apprenti.

Pour le salarié : La période d'essai permet d'évaluer si le poste et l'entreprise correspondent à ses attentes.

Pour l'employeur : Elle permet de vérifier si l'apprenti possède les compétences attendues.

Question 6 : Citer trois aides ou primes pour le recrutement d'un apprenti

- Prime régionale à l'apprentissage.
- Aide au recrutement d'apprenti.
- Crédit d'impôt apprentissage.

Les trois aides sont :

1. Prime régionale à l'apprentissage de 1 000 €.
2. Aide au recrutement d'apprenti, aussi de 1 000 €.
3. Crédit d'impôt apprentissage de 1 600 €.

Question 7 : Annonce d'une offre d'apprentissage

Cette annonce doit inclure des compétences en vente et une sensibilité au développement durable, par exemple :

Annonce :

Recherche apprenti(e) pour vente de produits avec sensibilité développement durable.

Compétences requises : *bonnes relations clients, sensibilité aux produits bio.*

DOSSIER 2 : ÉCONOMIQUE

Ce dossier traite des circuits courts et des avantages pour le commerce local.

Question 1 : Définir le circuit court

Le circuit court est un mode de distribution qui limite le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

Question 2 : Identifier l'offre, la demande et le lieu d'échange

Exemple de réponse :

Offre : Produits locaux.

Demande : Consommateurs recherchant des produits frais.

Lieu d'échange : Marché aux bestiaux à Laissac.

Question 3 : Trois avantages de travailler avec des éleveurs locaux

- Frais de transport réduits.
- Renforcement des liens locaux.
- Meilleure réputation et qualité des produits.

Les avantages incluent :

1. Diminution des frais de transport.
2. Établissement de relations de confiance avec les producteurs.
3. Augmentation de la qualité perçue des produits.

Question 4 : Trois piliers du développement durable

- Environnement.
- Économie.
- Social.

Les trois piliers du développement durable sont :

1. L'environnement.
2. L'économie.
3. Le social.

DOSSIER 3 : FINANCIER

Ce dossier demande le calcul du chiffre d'affaires et des charges prévisionnelles.

Annexe 2 : Charges prévisionnelles

Pour compléter, il faut d'abord comprendre la répartition des charges :

- Achats de marchandises : 10 % du CA.
- Charges externes : 20 % du CA.
- Impôts et taxes : 4 % du CA.
- Charges de personnel : 40 % du CA.
- Charges de gestion : 5 % du CA.
- Charges financières : 6 % du CA.
- Amortissements : 7 % du CA.

Avec un CA envisagé de 395 000 €, les charges se calculent comme suit :

Achats = 395 000 € x 10% = 39 500 €

Charges externes = 395 000 € x 20% = 79 000 €

Impôts = 395 000 € x 4% = 15 800 €
Charges de personnel = 395 000 € x 40% = 158 000 €
Charges de gestion = 395 000 € x 5% = 19 750 €
Charges financières = 395 000 € x 6% = 23 700 €
Amortissements = 395 000 € x 7% = 27 650 €
Total charges = 39 500 + 79 000 + 15 800 + 158 000 + 19 750 + 23 700 + 27 650 = 363 900 €

Annexe 3 : Compte de résultat différentiel

À compléter avec les calculs de la marge sur coût variable, puis le résultat.

- Marge sur coût variable = CA - Charges variables (total des charges variables calculées précédemment).
- Résultat = Marge - Charges fixes.

Annexe 4 : Le seuil de rentabilité

Formule : Seuil de rentabilité = Charges fixes / (Prix de vente unitaire - Coût variable unitaire)

Merci de calculer la date à laquelle le seuil sera atteint sur la base de vos coûts fixes et de la saisonnalité de vos ventes.

Conclusion

Conclusion : Ayant évalué les coûts et à travers les projections, le projet est rentable si le chiffre d'affaires atteint le seuil de rentabilité dans l'année 2019.

DOSSIER 4 : COMMERCIAL

Cette section demande la conception d'un encart publicitaire pour le deuxième point de vente.

Maquette de l'encart publicitaire

Maquette : - Titre : Ouverture de QUALIBIO VIANDE ! - Date : 1er juillet 2018 - Message : "Venez découvrir nos produits bio et responsables ! Juste un geste commercial pour fêter notre ouverture."

Méthodologie et conseils

- Bien comprendre les attentes de chaque question, lire attentivement les énoncés.
- Rédiger clairement et en bon français, en structurant vos réponses.
- Utilisez des exemples précis lorsque c'est nécessaire.
- Gérer son temps pour ne pas passer trop de temps sur une seule question.
- Vérifiez vos calculs et vos réponses avant de les soumettre.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.